

Nom	Période	Page	Type	Réf.	Durée	Prix en € par pers. en chambre double		Le prix comprend	Le prix ne comprend pas
						Base 2 à 5 pers.	Base 6 pers et +		
Les balcons du désert (Tozeur)	Toute l'année	3	Classique	IN.4.104	1 jour	44 €	34 €	Le déjeuner dans un restaurant populaire	Le déjeuner au Tamerza Palace
Douz (Tozeur)	Toute l'année	3	Classique	IN.4.106	1 jour	44 €	34 €	Le déjeuner dans un restaurant populaire	La balade à dos de dromadaire
Sidi Bouhlel (Tozeur)	Toute l'année	3	Classique	IN.4.101	½ journée	19 €	13 €		-
La Piste de la Contrebande (Tozeur)	Toute l'année	3	Classique	IN.4.100	½ journée	19 €	13 €		-
La Boucle de Triton (Tozeur)	Toute l'année	4	Escapade	IN.4.202	3 jrs / 1 nt	130 €	110 €	Pension complète du déjeuner jour 1 au déjeuner J02. 1 nuit sous tentes bédouines	-
Ksar Ghilane (Tozeur)	Toute l'année	4	Classique	IN.4.108	2 jrs / 1nt	128 €	100 €	La pension complète du déjeuner J 01 au déjeuner J 02. La nuit sous tentes bédouines	Nuit au relais Pan Sea Balade en dromadaire
Oasis Mille Oiseaux (Tozeur)	Sept à Mai	4	Expédition	IN.4.300	2 jrs / 1nt	173 €	138 €	Pension complète du déjeuner J01 au déjeuner J02. Nuit en Tente igloo	-
L'odyssée des Sables (Tozeur)	Sept à Mai	5	Expédition	IN.4.301	3 jrs / 2 nts	253 €	214 €	Pension complète des déjeuners J01 au J03. Arrivée en dromadaire J01 (30 mn). 2 nuits en campements.	Le sup. Relais Pan Sea
L'odyssée des Sables (Djerba)	Sept à Mai	5	Expédition	IN.4.302	3 jrs / 2 nts	253 €	214 €	Pension complète des déjeuners J01 au J03. Arrivée en dromadaire J01 (30 mn). 2 nuits en campements.	Le sup. Relais Pan Sea
Parfum de désert (Djerba)	Toute l'année	6	Circuit	IN.4.403	4 jrs / 3 nts	336 €	274 €	Nuit sous tentes bédouines à Ksar Ghilane en DP J01. Nuit sous tentes bédouines à Tbini en DP J02. 1 Nuit à l'hôtel 4* Ramla en DP J03. La pension complète du déjeuner du J01 au déjeuner du J04	Le sup. Relais Pan Sea
Latitude 34 (Djerba)	Toute l'année	6	Circuit	IN.4.402	3 jrs / 2 nts	288 €	240 €	Nuit au relais Pan Sea en chambre double et DP J01. Nuit à l'hôtel 4* ksar rouge en chambre double et DP J02. Déjeuners J01 et J03	Déjeuner du J02
La Grande traversée (Djerba) (de sept. à mai)	Sept à Mai	7	Circuit	IN.4.408	8 jrs / 7 nts	556 €	494 €	Les hôtels en chambre double et en DP, suivant programme. Pension complète du diner J01 au petit déjeuner du J08. 2 nuits en campements bédouins J03 et J04. Un dromadaire par personne J04. Guide et chameliers francophones. Excursion « Léopard Rouge »	Déjeuners des Jours 01 / 07 / 08 Balade en calèche à Tozeur
Cap au sud (Tozeur) (de sept. à mai)	Sept à Mai	8	Circuit	IN.4.400	8 jrs / 7 nts	448 €	405 €	3 nuits en hôtel 3* et en demi-pension. Un dromadaire par personne J03 et J04. Guide et chameliers francophones. Pension complète du diner J01 au petit déjeuner du J08. Nuits en campement J02 / J04 / J05. Bivouac J03. Méharée 2 jours	Déjeuners des Jours 01 / 07 / 08 Le sup. Relais Pan Sea
Trésor des berbères (Djerba)	Toute l'année	8	Circuit	IN.4.409	8 jrs / 7 nts	508 €	441 €	5 nuits en hôtels 3*. Pension complète du diner J01 au petit déjeuner J07. 2 nuits en campement bédouin J02 / J05. Dîner folklorique à Tozeur J04	Déjeuners des Jours 01 / 07 / 08 Nuit au relais Pan Sea J02 Balade en calèche à Tozeur Visites et excursions à Djerba Soins du corps à l'hôtel

Ces tarifs comprennent toujours les transferts et transports en 4x4 climatisé avec chauffeur francophone.

Ces tarifs sont hors boisson, hors vol, pourboires et dépenses personnelles. Toute prestation non indiquée dans le programme ou toute modification sont à la charge du client.

Possibilité de privatiser chacun de ses programmes avec supplément (consulter votre agence de voyage)

LES OPTIONS	
Prix par personne	
Transfert aéroport Tozeur / hôtel Tozeur	10 €
Transfert aéroport Djerba / hôtel Djerba	13 €
Sup. nuit au Relais Pan Sea	52 €
Sup. single au Pan Sea	38 €
Option Léopard Rouge	17 €
Sup. déjeuner Tamerza Palace	16 €

LES NUITS SUPPLEMENTAIRES EN HOTEL										
BS : Basse saison : du 01.11 au 22.12.07 et du 04.01 au 31.03.08					HS : Haute saison : du 24.12.07 au 02.01.08 et du 15.07 au 31.08.08					
MS : Moyenne saison : du 23.12.07 au 03.01.08 et du 01.04 au 14.07.08 et du 01.09 au 31.10.08										
HOTELS 3* : par Nuitée et par Personne										
	Hôtel DJERBA Hôtel Haroun 3*			Hôtel TOZEUR			Hôtel TATAOUINE			
	BS / MS	HS		Oasis ou Hafsi 3*			Sangho 3*			
Nuit en hôtel 3* en chambre double et DP	25,5 €	34 €		25,5 €			-			
Sup. en Chambre individuelle	10 €	12 €		15 €			17 €			
Sup. pension complète	8 €	10 €		8 €			-			
HOTELS 4* : par Nuitée et par Personne										
	Hôtel DJERBA						Hôtel TOZEUR			
	Odyssée Zaris 4*			Palm Azur 4*			Ras el Ain / Ksar Rouge		Ramla 4*	
	BS	MS	HS	BS	MS	HS				
Nuit en hôtel 4* en chambre double et DP	34 €	45 €	64 €	23 €	45 €	64 €	59,5 €		37 €	
Sup. en chambre individuelle	10 €	18 €	22 €	12 €	18 €	22 €	21,5 €		17 €	
Sup. pension complète	13 €	13 €	13 €	13 €	13 €	13 €	19,5 €		9,5 €	
Remise en forme à Tozeur (1 hammam, 1 gommage, 1 massage 20 min)										49 €
SPA (2h30 de soins dans la journée)							97 €			
SPA (forfait 4 soins / jr) sur 4 jours							315 €			

1 - INSCRIPTION

L'inscription à l'un de nos voyages implique l'adhésion complète à nos conditions générales. Tout bulletin d'inscription doit être rempli et signé par le participant en double exemplaire, accompagné d'un acompte de 50% et du montant de l'assurance correspondant à votre choix de contrat (cf. § 7 Assurances). La réception de cet acompte n'implique la réservation que dans la limite des places disponibles. Le solde est à régler impérativement 30 jours avant le départ, sans rappel de notre part, Nous n'accusons pas réception des soldes.

Pour toute inscription à moins de 30 jours, la totalité du voyage sera versée dès la demande de réservation.

- En cas d'acceptation, nous vous ferons parvenir une facture valant confirmation d'inscription.
- Une quinzaine de jours avant le départ, vous recevrez votre dossier comprenant, votre billet d'avion ou votre convocation, ainsi que divers renseignements complémentaires vous permettant de voyager dans les meilleures conditions.

2 - ANNULATION DU VOYAGE ET MODIFICATIONS DE PROGRAMME

- DE NOTRE PART :

- Si nous devons annuler un voyage, pour des raisons indépendantes de notre volonté, nous nous efforcerons de vous proposer différentes solutions de remplacement au tarif en vigueur ou le remboursement intégral des sommes versées. Nos séjours étant soumis à un nombre minimal de participants, si nous devons annuler un voyage qui ne réunirait pas un nombre suffisant de participants, vous en seriez informés au plus tard 21 jours avant le départ. Aucune indemnité compensatoire ne serait versée.
- En cas de modification importante du programme avant le départ, nous vous en informerons par lettre recommandée avec AR et vous aurez le choix, entre mettre fin à votre réservation et vous seriez remboursés intégralement ou accepter ces modifications en supportant l'éventuelle révision de prix.
- En cas de modification durant le voyage, nous nous efforcerons de vous proposer les solutions propres à surmonter les difficultés apparues. Néanmoins nous ne pouvons être tenus pour responsables des cas fortuits, de force majeure ou du fait d'un tiers et ces modifications exceptionnelles ne donnent lieu à aucune indemnisation. Vous ne pourrez pas les refuser sans motif valable.

- DE VOTRE PART :

Modifications :

Vous ne pouvez pas modifier le déroulement de votre voyage, sauf accord préalable de notre part. Les frais de modification resteraient entièrement à votre charge sans pouvoir prétendre au remboursement des prestations dont vous n'auriez pas bénéficié du fait de ces modifications.

Annulation :

Toute annulation de votre part avant le départ doit nous parvenir par lettre recommandée avec AR. En cas d'annulation avant votre départ, les sommes versées vous seront remboursées à l'exception d'une somme forfaitaire de :

- A plus de 60 jours : 35 € de frais de dossier non couvert par l'assurance annulation
- Entre 60 et 45 jours : 105 € non couvert par l'assurance annulation
- Entre 44 et 31 jours : 25% du prix total
- Entre 30 et 16 jours : 50% du prix total
- Entre 14 et 5 jours : 75% du prix total
- À moins de 4 jours : 100% du prix total dont seulement 95% seront remboursés si vous prenez notre assurance annulation.

Ces sommes retenues vous seront remboursées si votre cas d'annulation est couvert par les clauses du contrat qui vous assure.

Le montant de l'assurance n'est en aucun cas remboursé.

Vous pouvez nous proposer un remplaçant à la condition expresse qu'il remplisse les mêmes conditions que vous et que nous n'ayons pas déjà engagé en votre nom de réservations non transmissibles

(Par ex. billet d'avion qui n'est pas changeable ou modifiable).

Vous êtes tenus de nous en informer au plus tard 15 jours avant le départ par lettre recommandée avec AR.

3 - ASSURANCES ANNULATION, RAPATRIEMENT, RISQUES DE VOYAGE

Il est indispensable de posséder une assurance rapatriement. Nous vous proposons un contrat adapté à nos voyages.

ASSURANCE RAPATRIEMENT uniquement : 1% du prix total du voyage.
ASSURANCE ANNULATION uniquement : 2,5% du prix total du voyage.
ANNULATION + RAPATRIEMENT : 3% du prix total du voyage.

Veillez donc lire attentivement votre fascicule d'assurance avant le départ et le conserver avec vous durant le voyage.

La société Dunes Explorer sert d'interface entre ses clients et l'assureur, elle n'a pas latitude pour influencer d'une façon ou d'une autre sur l'une ou l'autre des parties. Nous nous en tenons aux conditions strictes de vente.

Si vous utilisez vos contrats personnels, vous devez nous le signifier à l'inscription et joindre les garanties de ce contrat.

4 - EXTRAIT DES GARANTIES GENERALES

■ Maladie grave, accident grave ou décès

- * De l'abonné, de son conjoint de droit ou de fait ou de la personne l'accompagnant, sous réserve que celle-ci figure sur la même facture
- * Des ascendants sous réserve qu'elle figure sur la même facture ;
- * Des frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, gendres, belles-filles ;
- * Des ascendants ou descendants et/ou ceux du conjoint ou ceux de la personne l'accompagnant, sous réserve qu'elle figure sur la même facture.
- * Du remplaçant professionnel ;
- * Complications dues à l'état de grossesse avant le 6ème mois entraînant la cessation absolue de toute activité professionnelle
- * Licenciement économique
- * Destruction des locaux professionnels et/ou privés ;
- * Vol dans les locaux professionnels ou privés ;
- * L'octroi d'un emploi par l'A.N.P.E. ou d'un stage par l'A.N.P.E

CAS D'ANNULATION EXCLUS

- Annulation provoquée par une personne hospitalisée au moment de la souscription du contrat.
- Événements graves résultant d'un fait provoqué intentionnellement.
- Certains événements résultant des circonstances exceptionnelles (guerre civile ou étrangère, cyclones, tremblement de terre ou autre cataclysme, désintégration du noyau atomique, usage de stupéfiants, ivresse...)
- Complications dues à l'état de grossesse après le 6e mois.
- Maladies nécessitant des traitements psychiques ou psychothérapeutiques (réserve : hospitalisation > 5 jours).
- Non présentation pour quelque cause que ce soit, de documents indispensables au voyage, passeport, carte d'identité, visa, titre de transport ou carnet de vaccination.
- Contre indication ou oubli de vaccination.
- Rechutes et aggravations subites d'une maladie
- Accidents dus à la pratique de certains sports : alpinisme, escalade, plongée, sports aériens, ainsi que ceux résultant d'une participation ou d'un entraînement à des compétitions. Usage d'un cycle à moteur.

RAPATRIEMENT ASSISTANCE MEDICALE

➤ Assistance aux personnes en cas de maladie, blessure ou décès

- Organisation et prise en charge du transport médicalisé de l'abonné jusqu'au lieu d'hospitalisation ou jusqu'à son domicile.
- Retour des membres de la famille ou de 2 accompagnants assurés qui voyageaient avec l'abonné.
- Prise en charge des frais d'hôtel (non compris dans le prix du voyage) d'un accompagnant assuré à concurrence de 80 € par nuit pendant 4 nuits maximums afin qu'il reste au chevet de l'abonné.
- Organisation et prise en charge du voyage aller-retour, d'une personne choisie par l'abonné, pour se rendre à son chevet s'il ne peut être transporté avant 5 jours et prise en charge des frais d'hôtel de cette personne sur place, à concurrence de 80 € TTC par nuit, pendant 7 nuits maximums.
- Cette prestation n'est pas cumulable avec les 2 précédentes.
- A l'étranger, remboursement complémentaire des frais médicaux et des frais d'hospitalisation à concurrence de 30.500 € par abonné et par an pour l'Europe et les pays méditerranéens et 75.000 € pour le reste du monde (franchise 30 € par dossier). Urgence dentaire avec un plafond de 160 €.
- A l'étranger, avance des frais d'hospitalisation à concurrence de 30.500 € par abonné et par an pour l'Europe et les pays méditerranéens et 75.000 € pour le reste du monde.
- Organisation et prise en charge du transport/rapatriement du corps en cas de décès (y compris frais de cercueil ou d'urne à concurrence de 1.500 €).
- Retour anticipé en cas de décès ou d'hospitalisation imprévue d'un proche (conjoint, le pacsé ou concubin vivant sous le même toit, un enfant (légitime, naturel ou adopté), un frère ou une sœur, le père, la mère, un des beaux-parents, un des petits enfants ou un des grands-parents) dans le pays d'origine de l'abonné.

➤ Frais de recherche, de secours à hauteur de 1.525 €

➤ En cas d'accident de circulation à l'étranger

- Avance de la caution pénale à concurrence de 15.300 € et avance et prise en charge des honoraires d'avocat à concurrence de 1.525 €.
- **Assistance voyages**
- Retour anticipé en cas de sinistre au domicile
- Transmission de messages urgents
- Envoi de médicaments introuvables sur place
- Assistance en cas de perte, vol ou destruction des papiers d'identité
- Avance de fonds de 1.500 € en cas de perte, vol ou destruction des moyens de paiement

Assurance Generali, Contrat N° 53864107